



PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des territoires et de la mer
des Pyrénées-Atlantiques

Service Eau - LET220360

HABITAT SUD ATLANTIC
BP 821
2 chemin de l'Abbé Edouard Cestac
64108 BAYONNE Cédex

Dossier suivi par :
Valérie Michel

Mèl : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Tél. : 0559016419
Fax :

Objet : création ou modification de prescriptions spécifiques instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **Porter à connaissance - Création d'un ensemble immobilier "Ilôt Bovero" sur la commune d' ANGLET**
Accusé de réception au guichet unique de l'eau.

Réf. : 64-2022-00114

Pau, le 31 Mars 2022

Monsieur,

J'accuse réception de votre création ou modification de prescriptions spécifiques, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Porter à connaissance - Création d'un ensemble immobilier "Ilôt Bovero"
sur la commune d' ANGLET**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 29 Mars 2022
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 64-2022-00114

Votre dossier a été transmis à l'unité police de l'eau Pays Basque en charge de l'instruction de ce dossier.

J'attire votre attention sur le fait que les modifications que vous avez sollicitées ne pourront entrer en application, en tout ou partie, qu'à compter de la notification de la décision de monsieur le préfet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation
La cheffe du service eau



Juliette Friedling

Copie : Service Instructeur